

Luxembourg, le 10 mars 2023

Circulaire n° 2023-035

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux,
aux autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Invitation à un webinaire sur la mise en œuvre de la facturation électronique dans le secteur communal

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous revenons à la circulaire n°2023-024 du 21 février 2023 par laquelle il a été rappelé que les opérateurs économiques devront recourir obligatoirement à la facturation électronique dans le cadre de tous les marchés publics à partir du 18 mars 2023.

Le SYVICOL, en collaboration avec le ministère de la Digitalisation, le ministère de l'Intérieur et le SIGI, organise un webinaire d'information sur la facturation électronique dédié spécifiquement aux agents du secteur communal.

Ce webinaire aura lieu le jeudi 16 mars 2023 à 16h00 et s'adresse aux agents de toutes les entités du secteur communal concernées par la matière.

Le programme est le suivant :

- Mot de bienvenue (président du SYVICOL)
- Cadre légal, solutions techniques et aspects pratiques (ministère de la Digitalisation)
- Point d'accès Peppol et outil informatique de traitement des factures électroniques du SIGI (SIGI)
- Questions et réponses

Les participants sont priés de s'inscrire jusqu'au mardi 14 mars en cliquant [ici](#). Le lien pour participer au webinaire sera envoyé en temps utile aux personnes inscrites.

La séance sera enregistrée et mise à disposition sur www.syvicol.lu.



Le dossier en ligne dédié à la facturation électronique du ministère de la Digitalisation vous permet de vous informer déjà en avance sur le sujet :

<https://digital.gouvernement.lu/fr/dossiers/2021/facturation-electronique.html>

Vous y trouverez aussi le lien vers les diapositives qui seront présentées lors du webinaire. Par ailleurs, le site e-facturation.lu regroupe des liens vers différents contenus sur le sujet de la facturation électronique en ligne et vous permet d'avoir accès à des informations publiées par des acteurs autres que le ministère de la Digitalisation.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre parfaite considération.



Emile Eicher
Président du SYVICOL



Gaston Schmit
Premier conseiller de gouvernement du
Ministère de la Digitalisation

